

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Publié le 25/06/2025

Conseil Syndical

Session du 18 juin 2025

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – François FOURCHES – Thibaut GUIGUE a donné mandat à Martine BERNON – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE a donné mandat à Jean-Marc VIAL – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY - Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Marie BENEVISE – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Vincent MIGUET – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTTON – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Grégory BASIN

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 12/06/2025

Délibération N° C25-29

PAE LA CASSINE

ATTRIBUTION DE LA COMMANDE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

PHASE 1

Rapport au Conseil Syndical

Luc BERTHOUD, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Cassine à Chambéry.

Chambéry-Grand Lac économie porte un projet de renouvellement urbain dans le quartier de La Cassine à Chambéry pour un projet de nouveau quartier mixte de tertiaire, habitat et commerces. La part du tertiaire reste majoritaire.

Dans le cadre de ce projet, un marché de travaux a été engagé pour l'aménagement des espaces publics phase 1, c'est-à-dire la réalisation du cours de la Rotonde, la restauration de la zone humide, une partie du parc et les abords des lots (A1, A2, A3, T3 et A5) de manière provisoire.

Une consultation a donc été lancée afin de désigner les attributaires en charge de la réalisation des travaux requis. Il s'agit d'un marché de travaux à prix unitaires soumis aux dispositions de l'article R.2123-1, 4 et 5 du Code de la Commande Publique et relevant de la procédure adaptée. La présente consultation fait l'objet d'un allotissement : les prestations sont réparties en quatre lots, attribués par marchés séparés définis comme suit :

Lot n°1 : terrassement/génie civil réseaux secs/réseaux humides/voirie/ouvrages

Lot n°2 : espaces verts

Lot n°3 : mobilier urbain

Lot n°4 : éclairage/SLT

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un marché à tranche.

Les délais d'exécution prévus sont :

- Une notification début juillet 2025,
- Temps de préparation du chantier : 1,5 mois,
- Temps des travaux : 12,5 mois,
- Fin du chantier : septembre-octobre 2026.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 9 avril 2025. La date limite de remise des offres était fixée le 16 mai à 12 heures.

Douze offres ont été déposées : une offre pour le lot n°1 (terrassements VRD), quatre offres pour le lot n°2 (espaces verts), trois offres pour le lot n°3 (mobilier urbain) et quatre offres pour le lot n°4 (éclairage/SLT).

Elles ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- Coût des travaux : 40 %
- Mémoire technique : 60 %

A la suite de l'analyse des offres une phase de négociation a eu lieu avec :

- Le seul candidat du lot n°1 (terrassements VRD),
- Les deux candidats classés premiers du lot n°3 (mobilier urbain),
- Les deux candidats classés premiers du lot n°4 (éclairage/SLT).

La date limite de remise des offres négociées était fixée le 2 juin à 11h, et une audition a été organisée pour le groupement d'entreprises du lot n°1 (terrassements VRD) le 3 juin à 10H.

La Commission d'Appel d'Offres, tenue le 11 juin 2025, a proposé de retenir les groupements d'entreprises suivants :

- Lot n°1 : EIFFAGE RCE / FONTAINE TP/ MAURO / SESA Agence PRB – 4 396 119,93 € HT
- Lot n°2 : MILLET – 463 118,79 € HT
- Lot n°3 : GONTHIER – 220 644,00 € HT
- Lot n°4 : BRONNAZ CITEOS – 179 375,28 € HT

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics,

Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres du 11 juin 2025,

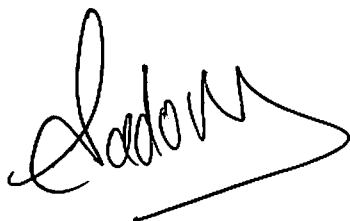
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Attribue le marché relatif à l'aménagement des espaces publics phase 1 dans la ZAC de la Cassine pour un total de 5 259 258 €, suivant la répartition ci-dessous :

- Lot n°1 : EIFFAGE RCE / FONTAINE TP/ MAURO / SESA Agence PRB – 4 396 119,93 € HT
- Lot n°2 : MILLET – 463 118,79 € HT
- Lot n°3 : GONTHIER – 220 644,00 € HT
- Lot n°4 : BRONNAZ CITEOS – 179 375,28 € HT

Article 2 : Autorise la présidente ou son représentant à signer le marché pour les montants ci-dessus énoncés et tous documents nécessaires à sa passation.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 18 juin 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente